La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « We slaan toe als ze over de grens is » (« Nous frappons lorsqu'elle est audelà de la frontière / lorsqu'elle aura franchi la frontière »).

On y trouve notamment la forme verbale « slaan ... toe » à l'O.T.T. (ou présent), provenant de l'infinitif « TOESLAAN », verbe dit « à particule séparable) lui-même construit sur « SLAAN ».

Quand « TOEslaan » est conjugué, cela entraîne en néerlandais une séparation de la particule « TOE » (provenant de la préposition « tot ») de son infinitif proprement dit et REJET de la particule « TOE », derrière le complément (« over de grens »), à la fin de la phrase, ce que l'on constate mieux dans la variante suivante : « We slaan over de grens toe ».

Pour le phénomène du REJET du verbe (ou d'une de ses composantes), lisez :

https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes







